

Aix-en-Provence, le 24 février 2010

Communiqué Information réglementée

Mise à disposition du Rapport du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Régionale Alpes Provence au titre de la Loi de Sécurité Financière (exercice 2010).

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr.

Lien direct :

http://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/2010/rapport_president_cralpesprovence2010.pdf